

Mouthiers sur Boème Vivre à

N° 199
Mars
2001

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boème



«La Boème pour ceux qui se lèvent avant les brumes.» (Photo Alain PORTE).

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 15/02.....	p 2
C'était au 20 ^{ème} siècle : séance du 15/06/1913	p 2
Gros Plan :	
Le vison d'Europe	p 3
Images de Février	p 4
Centre Social	p 5
Infos diverses	p 6
Associations	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda	p 8

Equipe de rédaction :
L-P Carrier, B. Gervais
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

Mise en page et impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280

LE MOT DU MAIRE

Quelques renseignements d'ordre pratique pour le scrutin du 11 mars 2001 (municipales et cantonales).

Quatre bureaux seront ouverts :

- BUREAU N° 1 (MAIRIE)
 - CANTONALES : salle du conseil municipal
 - MUNICIPALES : salle habituelle des mariages
- BUREAU N° 2 (GROUPE SCOLAIRE)
 - CANTONALES : salle de restaurant école élémentaire
 - MUNICIPALES : salle habituelle du restaurant école maternelle

Pour le scrutin des municipales et compte tenu du nombre d'habitants de notre collectivité, le nombre de conseillers est fixé à 19 membres.

Plusieurs listes peuvent être présentées de même que des candidatures libres.

Les scrutateurs risquent d'être confrontés à plusieurs possibilités :

- un seul bulletin avec 19 noms : vote retenu
- un seul bulletin avec moins de 19 noms : vote retenu
- un seul bulletin avec plus de 19 noms : vote retenu, seuls les 19 premiers noms sont enregistrés
- plusieurs bulletins avec 19 noms : vote retenu
- plusieurs bulletins avec moins de 19 noms : vote retenu
- plusieurs bulletins avec plus de 19 noms : vote non retenu

Dans tous les cas, les personnes présentes dans les divers bureaux de vote pourront répondre à vos interrogations concernant l'organisation matérielle des scrutins, en cas de doute, n'hésitez pas à les interroger.

Cécile FORGERON

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 1913**

CLOCHE ET HORLOGE

Le Maire signale au Conseil, le mauvais fonctionnement de la sonnerie de l'horloge installée dans le clocher de l'église et le mauvais état du cadran de cette horloge.

En vue de restaurer le cadran dont les heures ne sont plus apparentes, il a demandé à un ouvrier spécialiste un devis indiquant le montant approximatif de la dépense y compris l'installation de l'échaffaudage assez difficile. Ce devis n'a pas encore été fourni.

Les marteaux de l'horloge frappent sur un des deux cloches de l'église. Cette cloche, fêlée depuis longtemps, ne donne qu'un son mat. Deux solutions se présentent :

1^{er}) procéder à la refonte de cette cloche et s'en servir comme timbre pour l'horloge

2^{ème}) installer un timbre spécial à l'horloge.

Considérant que l'installation de la sonnerie sur une des deux cloches affectées au service du culte catholique dans la Commune offre l'inconvénient de fausser les marteaux qui souvent tombent dans le vide lorsque la cloche est en branle, est d'avis qu'il est préférable d'installer la sonnerie de l'horloge sur un timbre spécial.

Et, comme la cloche actuelle, tout en étant propriété communale, doit être laissée à la disposition du culte catholique, le Conseil ne voit aucun inconvénient à accepter l'offre de Monsieur le Curé de Mouthiers, offre qui consiste à faire refondre cette cloche sans demander le concours financier de la Commune.

La cloche refondue resterait, comme le veut la loi, propriété communale spécialement affectée au service du culte catholique avec droit, pour la Commune, aux sonneries civiles consacrées par l'usage.

Le Conseil charge la commission des travaux publics de faire dresser un devis comportant l'installation d'une sonnerie timbre et les réparations au cadran.

Il charge le Maire de demander avis de Monsieur le Préfet et décide, d'ores et déjà, de voter les crédits nécessaires à ces divers travaux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2000 DE LA COMMUNE :

Total dépenses de fonctionnement : 6 786 001,97 F
Total recettes de fonctionnement : 8 702 298,44 F
Excédent fonctionnement : 1 916 296,47 F
Total dépenses d'investissement : 3 954 696,89 F
Total recettes d'investissement : 2 947 732,79 F
Déficit d'investissement : 1 006 964,10 F
L'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit :
1 006 964,10F pour combler le déficit d'investissement
861 216 F réservés pour les restes à réaliser 48 116,37 F seront reportés au budget primitif 2001.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M.TAMAGNA, vote à l'unanimité le Compte Administratif 2000 présenté par le Maire.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2000
DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :**

Total dépenses de fonctionnement : 229 160,18 F
Total recettes de fonctionnement : 198 714,36 F
Déficit de fonctionnement : 30 445,82 F
Total dépenses d'investissement : 264 229,51 F
Total recettes d'investissement : 331 312,33 F
Excédent d'investissement : 67 082,82 F
Excédent à reporter au BP 2001 : 13 940 F
Le Conseil Municipal, sous la présidence de M.TAMAGNA, doyen d'âge, vote à l'unanimité le Compte Administratif 2000 présenté par le Maire.
D'autre part, le Conseil Municipal décide de réaliser une partie du prêt prévu au Budget Primitif du service d'assainissement, pour la somme de 200 000 F sur une durée de 6 ans au taux de 5%, auprès du Crédit Agricole.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2000
DE LA REGIE DE TRANSPORT :**

Total dépenses de fonctionnement : 44 792,95 F
Total recettes de fonctionnement : 62 958,10 F
Excédent de fonctionnement : 18 165,15 F
Total dépenses d'investissement : 19 091,25 F
Total recettes d'investissement : 0
Déficit d'investissement : 19 091,25 F
Le déficit d'investissement sera reporté au BP 2001.
Le Conseil Municipal, sous la présidence de M.TAMAGNA, vote à l'unanimité le Compte Administratif 2000 présenté par le Maire.

**MINI GIRATOIRE PLACE DE LA GARE/PLACE
DU CHAMP DE FOIRE :**

Le Conseil Municipal décide :
- de solliciter un avis formel du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.
- de solliciter l'aide du Conseil Général pour la réalisation de cet aménagement de sécurité.

ARBRES DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE :

Le Conseil Municipal accepte le devis de M.GAILLARD, arboriste-grimpier, concernant l'entretien et la sélection des arbres de la place du champ de foire, pour la somme de 4 100 F.

**CONVENTIONS SYNDICAT DEPARTEMENTAL
D'ELECTRICITE :**

Suite à la demande du Conseil Municipal, les comptes administratifs du Syndicat départemental sont mis à l'étude.. L'objectif est de vérifier la justification de la contribution communale au regard des excédents comptables de ce Syndicat. Par ailleurs, l'adhésion au Syndicat ayant une durée minimale de 10 ans, celle-ci sera réétudiée par le prochain Conseil Municipal.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire présente le rapport annuel 1999 sur le prix et la qualité du service d'assainissement. Le Conseil Municipal en prend acte.

BUREAUX DE VOTE :

Les tours de garde des bureaux de vote sont établis pour les élections cantonales et municipales prochaines.

Le bureau de vote N°1 "mairie" sera divisé en deux bureaux présidés par Mme PORTE et M.TAMAGNA.

Le bureau de vote N°2 "groupe scolaire" sera divisé en deux bureaux présidés par Mme FORGERON et M.REVEREAULT.

PRÉSERVATION DU VISON D'EUROPE

Ce petit mammifère (voir gros plan) est menacé de disparition. Le suivi de cette espèce en Charente, réalisé par la Fédération départementale de chasse a permis sa localisation dans la vallée de la Charente et ses principaux affluents dont la Boème. Sollicité pour avis par la Préfecture, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour une extension du site 80 sur la vallée de la Charente et la vallée de la Boème. (12 voix pour et 6 abstentions.

SKATE PARK :

M. Sébastien TURMEAU, membre du Club de skate-board, explique au Conseil Municipal les besoins du Club pour le développement de ses activités et l'ajout de 2 nouveaux modules sur le site, nécessitant un espace plus important. Le Conseil Municipal décide de laisser la décision au prochain Conseil Municipal.

FOYER SPORTIF :

Vu le montant des travaux estimés par les entreprises consultées (436 000 francs en prenant compte les entreprises moins disantes) pour la construction du foyer sportif au stade, le Conseil Municipal décide :
- de consulter l'architecte pour une étude de faisabilité des travaux de gros œuvre par l'équipe technique municipale
- de remettre le dossier à l'ordre du jour du prochain Conseil.

PERSONNEL COMMUNAL :

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis concernant l'examen de permis de conduire poids-lourds et super-lourds pour 3 employés des services techniques. Le Conseil Municipal décide d'attendre la proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui devrait organiser cet examen au cours de l'année.

**CONTROLE DE LEGALITE SUR DELIBERATION
CONTRE LES CULTURES TRANSGENIQUES :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture, après contrôle de légalité, lui a signifié que la délibération prise le 15 décembre était frappée d'illégalité et qu'il est demandé au Conseil Municipal de la retirer. Le Conseil Municipal décide de se prononcer lors d'une prochaine séance.

**PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CENTRES
DE LOISIRS :**

Le Conseil Municipal décide de porter sa participation aux centres de loisirs à 38 francs par enfant et par jour, pour l'année 2001. (au lieu de 37 F en 2000).

RALLYE AUTOMOBILE "BOUCLES DE PLASSAC" :

Suite à la demande de l'Association " Garat Auto Passion ", le Conseil Municipal donne son accord de principe pour l'octroi d'une subvention à cette association pour l'organisation de son rallye qui aura lieu le 25 mars prochain et dont le départ se donne à Mouthiers.

Ladite subvention sera à inscrire au Budget Primitif 2001.

OFFICE DU TOURISME DU BLANZACAIS :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'Office du Tourisme du Blanzacais pour une participation financière de la Commune concernant le bulletin édité par l'Office.

Le Conseil Municipal décide d'attendre le prochain Conseil pour se prononcer.

BULLETIN MUNICIPAL DU MOIS DE MARS 2001

RECTIFICATIF

Page 2 : Compte Administratif 2000 SERVICE ASSAINISSEMENT

Lire Déficit de Fonctionnement à reporter au B.P. 2001 : 30 445.82 F

en lieu et place de Excédent à reporter au B.P. 2001 : 13 940 F

Page 3 : Collecte sélective

Lire prochain dépôt le MERCREDI 14 MARS

En lieu et place du 14 Février

Il convient de préciser que pour le village des ROSIERS, la collecte des ordures Ménagères a lieu le jeudi matin, dépôt à prévoir le MERCREDI SOIR.

Page 4 : Photo anniversaire

Lire Alice PASQUET

En lieu et place d'Alice PASQUIER

DERNIERE INFORMATION

Rallye au road book d'une centaine de km dont le thème sera « l'auto et le cinéma », agrémenté de petites questions pimentées, histoire de s'amuser et de creuser un peu les méninges...

Le départ aura lieu à 8 heures 30 place du champ de foire à Mouthiers/Boème où sera servi un petit-déjeuner charentais. Les « boucles » emprunteront ensuite les petites routes autour de Plassac, permettant de visiter le manoir d'Alfred de Vigny où les plus épicuriens pourront déguster les produits du cru, avant de rallier une Ferme Auberge dans un moulin du Xvème siècle pour le déjeuner.

L'après-midi permettra de rejoindre tranquillement l'étonnant « Musée du document illustré et filmé » de René CHARLES à Chadurie où, avant la remise des prix et le pot de l'amitié seront projetés quelques vieux courts-métrages liés à l'automobile.

Images de Février

(Photo Alain Porrie)



La Communauté de Communes s'affiche.



50 ans de mariage pour Julio et Maria.

(Photo Alain Porrie)



Alice PASQUIER, la doyenne des monastériens a 104 ans.

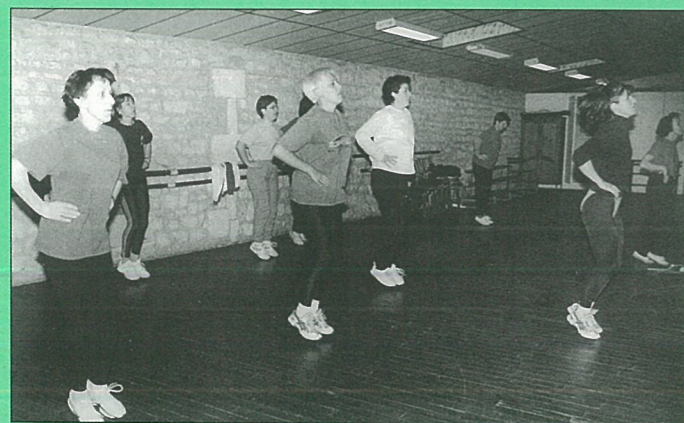


Place nette devant l'église.

(Photo Alain Porrie)



Soirée de l'Association ATTAC.



A la MJC, travail de fond pour avoir la forme.

(Photo Alain Porrie)



Nathalie BELLY, graveur, expose à la MJC.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL...

Les mercredis de Mars 2001

ENFANTS

Les enfants du Centre de Loisirs vont aller à la découverte de "L'AFRIQUE ET DE SES COUTUMES".

Cette balade sera l'occasion de voir le film "KIRIKOU" (déplacement en bus - 30 places disponibles)

Ce sera ensuite l'occasion de :

- reconstruire un village africain
- découvrir la faune et la flore de ce continent
- fabriquer des instruments de musique
- apprendre de nouvelles danses
- préparer une grande fête pour le mercredi 11 avril 2001.

Les autres activités au programme :

- hand-ball/activités manuelles pour les grands
- peinture/jeux collectifs pour les petits.

**Mercredi
7 Mars**

ADOS (11-15 ANS)

Rendez-vous au local

- Préparation et déguisements pour le carnaval qui partira à 17 heures de la place du champ de foire.
- Jeux - musique

vidéo découverte des films

"AMERICAN PIE" du "MARIÉ À TOUT PRIX"

**Samedi 17 Mars
de 14h à 17h**

**Samedi 31 Mars
de 14h à 18h**

Cinéma MJC Jules Berry

**3 avril
à 20h30**

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTIERS Place champ de foire	Lieu de la rando	Point de départ...	... et heure	NB de Km
Sa.17 mars	Evelyne PONTINI	05.45.67.84.30	17h (ou 14h30 à Voeuil)	Défilés à Voeuil puis à Mouthiers.	A 20h buffet en musique		
Carnaval. Thème: le futur et les ORNI (Objets Roulants Non Identifiés)							
Di.18 mars	Nicole GIRARDEAU	05.45.67.19.61	13 h 30	MONTIGNAC	Place en-dessous des tours	14 h	11,5
Di.1er avril	Dominique Lechat	05.45.67.93.42	8 h 30	SAINT-BRICE	Eglise	9 h 15	18
Journée - prévoir pique-nique							
D.L.15-16 Avr.	Nicole GIRARDEAU	05.45.67.19.61	Traversée de l'île d'Oléron. WE ou 1 jour. Inscriptions + chèque à envoyer à Nicole		(N.GIRARDEAU 11, rue Raymond Simard 16400 LA COURONNE		
Départ possible le vendredi soir							
Dans la période D.29 avril-Ma.1er mai (durée à déterminer) projet de randos dans les Pyrénées. Contacter Alain BONNET si intéressés. Précisions ultérieures							
Ma.1er mai	Balade des Eaux-Clares		8 h 30	Vallée Eaux-Clares	Clairgon (Angoulême)	9 h	au choix

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MOUTHIERS

Repas annuel de la Société de Chasse de Mouthiers, ouvert à tous, à la salle polyvalente de Mouthiers.

Ambiance assurée.

Menu : Apéritif ; Potage ; Crudités ; Civet ; Coup du milieu ; Gigot de chevreuil ; Haricots blancs ; Salade ; Fromage ; Tarte ; Café - Cognac ; Vins compris.

Tarifs : 110 francs - Gratuit pour les moins de 12 ans - A partir de 20 heures, soupe à l'oignon.

Inscriptions : 05 45 67 98 57 - 05 45 67 82 63

**Dimanche
11 Mars
à 12h00**

TOURBIERES ET LOISIRS

Après la réunion du 14 février 2001, l'Association Tourbières et Loisirs vous présente son nouveau bureau.

Président d'honneur : Madame FORGERON Cécile, Maire

Président : Monsieur LACOSTE Jean-Paul

Secrétaire : Monsieur FORGERON Jean-Claude

Trésorier : Monsieur SAUVET Jean-Bernard

Garde-pêche : Monsieur CHIRON James

Le prix des cartes est fixé à 80 francs. Celles-ci seront disponibles : au café de la gare, à la Mairie et chez le garde-pêche.

**Ouverture
des étangs
le 25 mars**

LE LOUP

A l'occasion de la sortie du film "le pacte des loups", on parle beaucoup du loup. On en parlait aussi beaucoup autrefois... un autrefois récent puisque les derniers loups ont été observés en Charente Limousine et forêt d'Horte en 1937.

Voici ce qu'en dit le livre "la tradition en Poitou-Charentes" :

- Coupez les oreilles et la queue de votre chien ; mettez lui au cou un gorgerin hérissé de gros clous pointus et, ainsi équipé "un loup n'eut su par où le prendre".

- Un collier de dents de loup autour du cou d'un bébé fait percer les gencives.

- Un des plus terribles dangers qui guettaient un troupeau de moutons et sa bergère était bien le loup. A son approche, la bergère devait alors virer " sa coueffe à l'envers, défaire son chignon " et se précipiter au-devant du fauve, les cheveux épars, en criant : "arrache té de là, vilaine bête, le diable te brrrûle et nous garde la bonne Sainte Geneviève".

Est-ce que cela empêchait la bête de se retirer, son repas entre les dents ?

Et voici des histoires de loup à Mouthiers, racontées par les descendants des protagonistes.

- A l'arrivée de la charrette, sous son plateau, il y avait une planche accrochée à la charrette par deux chaînes.

par L'ASSOCIATION BOEME PATRIMOINE

La grand-mère, alors petite fille, était assise sur ce plateau et voyait les yeux des loups qui suivaient le véhicule.

- Ces gens de Bécheresse allaient chercher leur sel, nécessaire aux salaisons de jambons et viandes de porc, à la gabarre arrimée au Port-Lhoumeau, avec une charrette. C'était dans les années 1885-1890. Sur le chemin du retour, dans les bois de Gersac, la jument ou le mulet qui tirait le véhicule, a tout à coup refusé d'avancer : un loup s'était montré. Il a fallu passer la nuit sur place : il était impensable de se faire voler un sel sur lequel on payait encore des droits.

- Un jeune berger, racontait la grand-mère à sa petite-fille, avait eu, un jour, l'idée de crier : "à l'aide, au loup !". Les voisins ont accouru à ses cris... et sont repartis furieux d'avoir été dérangés pour rien. La plaisanterie a été refaite, mais le jour où le loup est vraiment venu, personne n'a voulu porter secours.

- Le métayer de la Cabane avait une chienne muette. Un jour qu'il était occupé dans l'écurie, il a entendu sa chienne japper vers la mare. Quelque passant ? Rare, à la Cabane. Il sort pour voir et voilà que les jappements de la chienne deviennent bizarres. Jamais il ne l'avait entendue japper comme cela.

Il s'approche, sort de la cour et vers la mare, voit sa chienne escortée d'un gros loup qui, de son museau, un coup à droite, un coup à gauche, la menait devant lui. Le métayer se précipite en hurlant, le loup s'enfuit et la chienne en est restée muette. C'était au début du 20^{ème} siècle.

- L'habitant du Maine Bertrand a vu un loup en 1880 entre la Foy et son domicile.

Conseil :

Le loup vous suit : pas de panique ; prenez vos sabots, un dans chaque main et frappez les très fort l'un contre l'autre ; le loup s'enfuit et la meute ne se rassemble pas.

Nom de lieu :

"Le creux du loup", dans les bois, entre Mouthiers et La Couronne.

Dans le cadre de la destruction des loups, en l'an VIII, les Archives Départementales signalent qu'à "Mouthiers, 5 louveteaux ont été tués le 3 messidor par M. Joseph Ordonneau".

Montant de la prime :

20 livres avec acompte de 10 livres.

Messidor : 10^{ème} mois du calendrier républicain commençant du 19 ou 20 juin et finissant au 19 ou 20 juillet.

3 messidor an VIII = 22 juin 1800.

Carnaval intercommunal sous le thème du Futur



A ROULLET SAINT-ESTEPHE :
Maquillage,...
Défilé dans le bourg avec halte à la maison de retraite
Char : voiture du Futur
Pot final pour les participants.

A VOEUIL-ET-GIGET :
Défilé à Bourisson
Animation des rues - Présentation de "la Porte du Futur"
Goûter pour les enfants

A MOUTHIERS-SUR-BOEME :
Halte au Foyer Résidence
Défilé dans les rues - bataille de confettis
Crémation de Monsieur Carnaval
Pôt pour les enfants.
21 heures : "Dance" pour tous.

20 heures : repas buffet à la salle polyvalente de Mouthiers

17 mars

**10 heures
aux écoles**

**14 heures
Ecole de Vœuil**

**17 heures
Place du
Champ de Foire**

PARTENAIRES - ACTEURS :

Centre Social Intercommunal ; Association Carnaval ; FJEP - Parents d'élèves de Vœuil-et-Giget ; Association Parents d'élèves Roulet-Saint-Estèphe ; Comités de jumelage et des fêtes de Vœuil-et-Giget ; Avec la participation de la Communauté de Communes et des communes de Mouthiers-Sur-Boème, Roulet-Saint-Estèphe et Vœuil-et-Giget

LOTO DU COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes organise un loto en partenariat avec l'école de football de Mouthiers.
Salle polyvalente de Mouthiers.

**7 avril
à 20h30**

F.N.A.C.A.

Le Comité Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Mouthiers vous invite à participer à la cérémonie du souvenir (**départ de la mairie**).

**19 mars
à 18h30**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DONNEURS DE SANG

Salle des vieux chais à Blanzac.

**9 mars
à 19h00**

LA PROCHAINE COLLECTE DE SANG AURA LIEU AU RESTAURANT SCOLAIRE DE MOUTHIERS.

Venez nombreux !

**17 mars
à 8h30**

DINER DANSANT DE L'A.D.M.R.

L'A.D.M.R. est heureuse de vous inviter à son dîner dansant.

Monastériens, Monastériennes, venez à la salle des fêtes de Mouthiers retrouver une ambiance chaleureuse et conviviale grâce à Chris Laurent et son orchestre de variétés !

Pour plus d'informations et pour réserver vos places :

Contactez nous avant le mercredi 21 mars 2001 au : **05 45 67 06 25** les lundis et jeudis de 14 heures à 18 heures et les mardis et vendredis de 8 heures à 12 heures,

ou au **05 45 67 74 49** les lundis et jeudis de 8 heures à 12 heures et les mardis et vendredis de 14 heures à 18 heures.

Venez nombreux !!!

**31 mars
à 20h00**

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 25/01 2001 : Louis KRAUS «58, rue de la Boème»
- Le 09/02 2001 : Mathieu OGEREAU «La Meule»
- Le 16/02 2001 : Marie CLAPAUD «Le Rosier»

Décès

- Le 24/01 2001 : Odette BEAUFORT née AURIAT «FPA la Chauvèterie»

Sur votre agenda...

• MARS 2001

- 3 : Concours de belote du Comité des Fêtes
- 4 : Boucle de la Boème
- 9 : Assemblée Générale des Donneurs de Sang à Blanzac
- 11 : Repas des chasseurs à Mouthiers
- 17 : Carnaval
- 17 : Don du sang à Mouthiers (8h30)
- 18 : Repas de la FNACA
- 18 : Randonnée pédestre
- 19 : Cérémonie souvenir de la FNACA
- 30 : 1^{er} anniversaire Cercle des Aînés

• AVRIL 2001

- 1 : Randonnée pédestre
- 1 : Concours de pêche inter-associatif
- 7 : Loto du Comité des Fêtes
- 29 : Randonnée pédestre

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.
Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.
Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous rappelons qu'une permanence de la CPAM se tient à la mairie tous les mercredis de 13h15 à 14h30.

~ MÉDECINS DE GARDE ~

MARS

4	Dr FONTANAUD	La Couronne	05 45 67 25 17
11	Dr GAUTHIER	La Couronne	05 45 67 25 17
18	Dr BOUCHERE	Roullet	05 45 66 32 11
25	Dr JOUBERT	St-Michel	05 45 91 42 25

AVRIL

1	Dr VIGNAUD	Mouthiers	05 45 67 82 37
8	Dr COMUZZI	Roullet	05 45 66 42 95
15	Dr MISCHO	Linars	05 45 91 23 24
16	Dr CORBEL	Nersac	05 45 90 59 00
22	Dr DELAGE	St-Michel	05 45 91 42 25
29	Dr PELLETIER	La Couronne	05 45 67 19 39

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.
Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.
Deux jours de suite : le changement de garde s'effectue à minuit.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC © 05 45 67 84 88



Loto du foot : l'affluence derrière les grilles.



Un sacré zouk lors de la soirée antillaise du Comité des Fêtes.



Le rythme dans la peau... de chèvre des djembés.

(Photos Alain PORTE)

Le prochain bulletin

Il paraîtra début avril. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 mars.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 mai pour le n° d'avril). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.